

Bulletin Municipal n° 82

Les Mazures • Juillet 2015

**Les Mazures croit en
l'avenir de ses jeunes**



*Bienvenue aux quatre jeunes volontaires en service civique
(de gauche à droite : Florian Renollet, Valentin Leal-Claro, Vincent François, Thibault Rochette)
ainsi qu'à Lucas Leclere en apprentissage BP« Aménagements Paysagés »*



SOMMAIRE

Bulletin Municipal n°82 - Juillet 2015

- 02 *Sommaire*
- 03 *Edito du Maire*

A LA UNE

- 04 *Volontaires en service civique*
- 06 *Passeport Culture*
- 08 *Hommage à Jacky Bonillo*
- 09 *Inauguration Café « l'Absolu »*

VOTRE COMMUNE EN ACTION

- 10 *Travaux*
- 12 *Projet Educatif Territorial*
- 15 *Vos élus au travail*

INFORMATIONS JURIDIQUES

- 16 *Citoyenneté estivale*

RETROSPECTIVE

- 17 *Téléthon*
- 18 *Repas des anciens*
- 20 *Hommage aux victimes des Attentats*
- 21 *Récompenses diverses*
- 23 *Voeux du Maire*
- 25 *Histoire d'une terrible guerre*
- 27 *Accueil au Musée de l'Echelle*
- 28 *Cérémonie 8 Mai*
- 29 *Championnat de France de canoë*
- 30 *Festival Contrebande*
- 31 *Concert U.M.R. & cérémonie du 8 mai*
- 32 *Repas Champêtre*
- 33 *Enduro du plateau*
- 34 *Voyage des Anciens en Val de Loire*
- 37 *Événement musical A-Tempo*
- 39 *Fête des Lavoirs*
- 40 *Bibliothèque communale*

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

- 41 *Initiation pêche*
- 42 *Informations du centre socio-culturel*
- 47 **Informations diverses**
- 48 **Vie pratique**





Edito du Maire

Nous voilà en période estivale, les portes de l'école sont fermées et nos écoliers sont déjà, depuis près d'un mois, en vacances. La météo favorable nous incite à sortir et profiter des belles soirées.

Cette année à débuté tragiquement avec les attentats en janvier du magazine Charlie Hebdo et du supermarché de Vincennes ; des policiers y ont aussi perdu la vie en service. Merci à celles et ceux qui ont massivement participé à l'hommage rendu aux victimes. Merci d'avoir, avec vos élus, défendu la Liberté et les valeurs fondamentales de la France qui doivent toujours nous unir.

La mise en oeuvre du passeport culturel d'une valeur de 100 euros par jeune pour les 9 à 15 ans, avec un éventail assez large de propositions culturelles différentes, est une action phare de l'activité municipale depuis janvier. Merci à Claude Pérignon, Benoît Didier et les services administratifs de la mairie pour leur investissement dans la réalisation de celui-ci.

L'achèvement de la rue du Paquis a transformé l'entrée du village en venant de Bourg Fidèle. L'amélioration de la voirie est appréciable tout autant que l'embellissement de l'environnement pour les riverains.

C'est avec un budget maîtrisé, que nous pilotons avec mes adjoints les destinées de la commune, avec un fonctionnement de 2571907,63 € et un investissement de 2 217 587,22 € tous budget confondus. Chaque mois, je réunis la commission des finances pour un suivi au plus près des dépenses et projets d'investissement qu'impose une baisse drastique des dotations de l'Etat aux collectivités.

Comme les années précédentes, je vous demanderai d'avoir un comportement estival citoyen et de respecter les règles élémentaires du bien vivre ensemble. Sachons ensemble être dignes de l'envie de vivre à Les Mazures que bien des visiteurs partagent.

Que ces vacances puissent être synonyme de repos bien mérité, pour toutes celles et ceux qui travaillent, pour tous nos responsables associatifs, pour nos scolaires et étudiants, dans la perspective d'une rentrée qui sera studieuse pour toutes et tous.

Je vous souhaite un très bel été.

Le Maire,
Elisabeth BONILLO DERAM.



Directrice de la publication

Elisabeth Bonillo Deram,
Maire de Les Mazures

Rédaction et réalisation

Karine Pouillaude, Elisabeth Bonillo Deram, Loetitia Da Silva Manquillet, Claude Pérignon, Benoît Didier, Ali Bitam, Jean-Pierre Bonillo, Philippe Gonçalves.

Crédit photographique

Karine Pouillaude, Arielle Ferreira, Loetitia Da Silva Manquillet, Claude Pérignon, Philippe Gonçalves.

Impression

Sopaic Repro
Charleville-Mézières

Site Internet

www.lesmazures.fr

Magazine distribué gratuitement





Florian Renollet

Valentin Leal-Claro

Vincent Martial

Thibault Rochette

Les Mazures, commune agréée à l'accueil de volontaires en service civique



Pêche Intergénérationnelle

Mme le Maire et le Conseil Municipal honorent l'engagement pris en mars 2014 pour la mise en œuvre d'actions en faveur de la jeunesse.

Dès novembre 2014, les élus de la commune, après ceux de Bogny sur Meuse, ont fait le choix de prendre la main sur le recrutement, la gestion, l'encadrement et le suivi de jeunes volontaires en service civique. Seules ces deux communes ardennaises ont élu cette voie qui permet d'accorder une attention particulière aux candidats potentiels du village, sans exclure au-delà des demandes extérieures. Les publicités pour les missions à pourvoir dépassent la commune et sont en effet assurées au-delà par Pôle Emploi et la Mission Locale.

Agrée pour 2 ans à compter du 1^{er} mars 2015, 5 postes sur contrat, d'une durée de 8 mois non renouvelables, sont et seront mis selon besoin à la disposition de la commune. Pour l'heure, 4 jeunes exercent une mission qui aboutira le 31 octobre 2015. D'autres jeunes leur succéderont dans les conditions exposées ci après.

Une mission de service civique n'est pas un emploi qui s'ajoute aux emplois existants. C'est une plus value apportée à des projets de valorisation d'actions mises en œuvre localement. C'est surtout un dispositif d'accompagnement de jeunes dans leur parcours pour un étayage de projets personnels vers des formations diplômantes, des ouvertures professionnelles ou un emploi.



Dans cette voie, l'attention est portée sur l'accompagnement des jeunes que les élus conçoivent comme un compagnonnage. Ce temps de découverte et d'expérimentation n'est pas une fin en soi et doit être considéré par les jeunes et ceux qui les accompagnent comme un sas devant ouvrir des horizons professionnels, donner plus de chances d'accéder à la vie active, à un emploi durable en enrichissant le fameux CV. L'aspect socialisation et développement de la confiance et de l'estime de soi est aussi un enjeu important.



L'indemnisation mensuelle, versée par l'Etat, est de **566 euros** dont un peu plus 100 euros de participation communale, pour 26 heures de travail hebdomadaire. Non imposable, elle est compatible avec la perception de l'Aide Personnalisée au Logement.



Florian et Vincent ont une mission auprès des employés communaux

pour la valorisation des espaces verts et du patrimoine du village.

Après adaptation au travail en équipe et aux gestes professionnels utiles, sous la houlette de leur référent Mickaël et Dominique, ils développent pour exemples le projet « Hôtels à insectes » et orientent le fleurissement de parterres en espaces potagers ornementaux. Ils doivent apporter une contribution à l'évolution vers une gestion éco citoyenne des espaces verts et naturels. Leur mission s'étendra dans les prochaines semaines pour participer à la réalisation du chemin de mémoire du « Judenlager » qui sera inauguré début octobre.

Thibault et Valentin mis à disposition du Centre social, sous la responsabilité de Sandrine.

- Thibault participe aux actions en faveur des seniors. Il exerce une

présence auprès des anciens qui se sont éloignés de la vie du village et il contribue à rompre leur isolement. Il informe, encourage à participer aux offres d'activités du Centre, suscite des actions pour renouer avec les plus jeunes. La mission pourrait évoluer vers l'aide à la constitution de mémoires des vies et de leurs empreintes dans l'histoire du village...

- Valentin participe à la vie du pôle « enfance et jeunesse ». Son concours est très utile dans la réalisation de la jonction entre le temps scolaire et les activités péri éducatives pour lesquelles le Centre tient le rôle d'opérateur confié par la commune. Valentin accompagne la mise en œuvre de projets pour objectiver des finalités éducatives de solidarité et de tolérance. Il exerce au besoin les médiations utiles pour faire admettre par les règles de jeux les règles de la vie en collectivité.



Florian, Vincent, Thibault et Valentin exercent effectivement durant 24 heures hebdomadaires sur 26 heures exigibles. Le capital d'heures restant dû est consacré à des participations à des événements du village, des cérémonies et commémorations, des manifestations festives où ils

apportent une contribution sous des formes variées. De l'accueil des spectateurs du concert du 13 juin, à la fête des lavoirs ou l'encadrement de la retraite aux flambeaux et aux jeux du 14 juillet. Chacun saisira l'intention des référents d'inclure les volontaires dans des événements collectifs qui scellent la culture d'un village, développent le devoir de mémoire et donnent sens à la vie en communauté. C'est le premier niveau de formation civique concrète.

Ils bénéficient de toutes formations utiles, comme le PSC1, ou demandées par le jeune volontaire au regard de son projet d'avenir. Le coût des formations est pris en charge par la commune en complément ou en totalité en fonction des partenariats de financement liés aux formations demandées. L'un d'eux participe à la formation pour l'obtention du BAFA.

Claude Pérignon, Conseiller Municipal

Equipe de suivi sous l'autorité de Mme le Maire, Elisabeth Bonillo.

Référent élu :

Claude Pérignon
Responsable administratif et ressources humaines :

Karine Poullaude

Référents métiers :

Mickaël Cordier et
Dominique Cornille

Coordonnatrice
animation du Centre

Social :

Sandrine Rogissart

Deuxième engagement prioritaire de l'équipe municipale



Les coupons qui composent ce passeport, nominatif et non cessible, d'un montant variable selon les activités pratiquées, sont à remettre lors de l'achat.



Le 12 mai, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école primaire de Les Mazures ont reçu, de la part de Mme le Maire, un passeport culture d'une valeur de 100 €.



de développer leur curiosité dans des domaines tels que le cinéma, le théâtre, la littérature, la musique et accéder à des espaces de découverte ».

Une vingtaine de partenaires, listés ci-dessous, ont en effet accepté de conventionner avec notre commune.



Liste actuelle des partenaires

Ville de Charleville-Mézières :

- Spectacles et actions culturelles organisés par le Théâtre.
- Entrées aux Musée de l'Ardenne, Musée Rimbaud, Maison des Ailleurs.
- Enseignement artistique organisé par le conservatoire.

Cinéma Métropolis

Animation Musique Enseignement (AME)

Librairie Rimbaud

MJC Gambetta

Centre Culturel - Nouzonville

Musée de la Forêt - Renwez

Musée du linge - Montcy Notre Dame

Associations des amis de Montcornet

Cinéma le Manège - Givet

Communauté de Communes Meuse et Semoy

- Musée des minéraux Fossiles et Musée de la Métallurgie Ardennaise à Bogny sur Meuse
- Salle de spectacle Jacques Brel - Monthermé

Ville de Revin - Espace Jean Vilar

Syndicat Intercommunal de Musique (SIM)

Aymon Folk Festival - Bogny Sur Meuse

Ardennes Terre d'Aventure des Vieilles

Forges

Parc acrobatique et Elfy Park

Parc d'Argonne Découverte - Olizy-Primat





" Lundi 22 juin, la nouvelle a vite fait le tour du village. Jacky nous a joué un mauvais tour.

Jacky est parti pour un ailleurs qui nous échappe. Il s'est éteint discrètement à l'image de sa vie, la veille, un dimanche, jour de la fête des pères...

Mercredi 24 juin, l'Eglise St Rémi de Les Mazures était bien étroite pour accueillir une famille blessée et tout un village en deuil. Le sillon qu'a tracé cet homme généreux dans la mémoire des anciens comme des plus jeunes n'est pas prêt de se refermer."



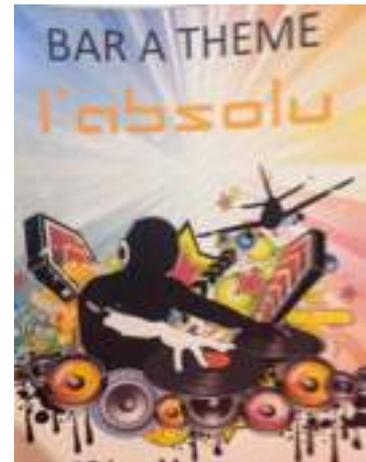
Photo : Voyage à Colombey les deux églises, dépôt d'une gerbe avec les élèves sur la tombe du Général de Gaulle, le 18 juin 2012.

Inauguration Café



Une nouvelle enseigne « L'ABSOLU », en lieu et place du « Café de la Fontinette » est ouvert depuis le 03 mars 2015.

Les horaires d'ouvertures sont flexibles mais le café est fermé les lundis. Mme ALVES vous propose également la vente de tickets de la Française des Jeux.



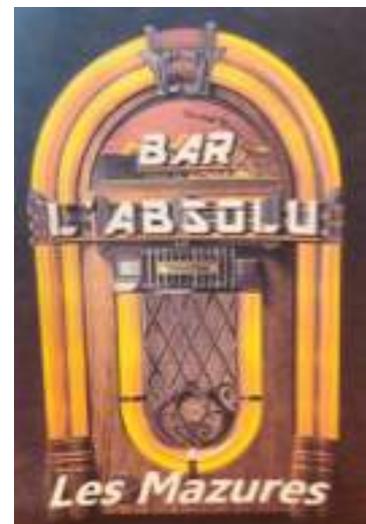
Café « L'Absolu »
19 rue Martin Marthe
08500 LES MAZURES
Tel : 06.85.94.59.80



L'inauguration, en présence des élus, s'est déroulée le vendredi 06 mars 2015.

A cette occasion, un « diplôme d'ouverture » leur a été donné.

Merci pour leur participation active à la vie du village.





Travaux de la rue du Paquis



Installation d'une alarme et d'un régulateur de chauffage au groupe scolaire



Rue de la Queue Tournée



Mur de soutènement du Chemin de la Prise Clément



Abattage et déracinement des Cerisiers Rue des Roses



Extension du Multi Accueil du Centre Socio-Culturel et isolation thermique extérieure du centre

Constructions & Réhabilitations



Salle multisport devant salle de Tennis



Réhabilitation d'une habitation
« maison Cachard » place de la
Fontinette en vue de la création d'un
cabinet Infirmier Libéral



Réhabilitation de la Ferme
de la Grande Terre



Réhabilitation du quartier de la Hayette

Démolitions



Habitation vétuste
« maison Walleau »
rue du Blocus



Garage
Route de Revin

Aménagement du temps de l'Enfant et des rythmes scolaire. An II !

Les élus de les Mazures avaient fait le choix d'un engagement dès la 1^{ère} année dite expérimentale de mise en application de la loi. La deuxième année scolaire qui s'achève permet de prendre du recul pour un bilan qui peut mesurer les effets des adaptations apportées, d'apprécier l'impact sur les familles et le fonctionnement du dispositif qu'une diversification des offres éducatives a réellement enrichi. 80 élèves des 110 inscrits à l'Ecole participent à ce temps péri éducatif.

Réunion du comité de pilotage du Projet Educatif Territorial. Mardi 16 juin 2015.

La rencontre, bilan de l'année scolaire 2014/2015, s'est tenue en présence de Christiane Nuchelman, Présidente de l'AMEL, Sandrine Rogissart, coordonnatrice du secteur enfance, Viviane Scarton, Directrice de l'Ecole, des représentants des parents d'élèves, M. Ascas, Mmes Gadroy et Pires. En l'absence de Mme le Maire retenue par d'autres obligations municipales, Claude Pérignon, conseiller municipal a piloté la réunion. Mme Saillart, Inspectrice de l'Education nationale et Mme Pierrot, Chargée de mission départementale, Mme Pérignon, membre, étaient excusées.

Le bilan général présenté par Sandrine Rogissart a démontré explicitement l'importance du dispositif d'accueil péri éducatif mis en œuvre en étroite collaboration avec la municipalité et la Directrice de l'Ecole. La diversité des propositions autant que le format de fonctionnement sur l'espace de la période scolaire semble donner satisfaction aux différents acteurs et usagers. Il faut noter l'engouement pour l'activité Equitation dont tous les élèves, **80 sur les 110 inscrits à l'Ecole**, ont bénéficié.

Au menu 2014/2015, Diversité des ateliers !

*Littérature Jeunesse. Eveil interactif.
Eveil musical. Arts Visuels. Aquarelle. Art du goût.
Sport (Initiation cirque, basket...)
Jardin des 5 sens et jardin artistique
Ouverture sur le Monde (Eco citoyenneté, Solidarité, Danse du Monde, Initiation Ping Pong, Equitation*

La première rencontre « inter péri éducatif » le mardi 9 mai, avec Rimogne a été un vrai succès. Cette ouverture permise aux enfants et aux animateurs est à soutenir et sans doute à pérenniser. L'initiative avait reçu les encouragements de la chargée de mission départementale, Mme Pierrot, qui a participé à la manifestation la 9 mai à Rimogne. Il faut regretter l'absence de représentants des deux communes, retenus par de multiples obligations et urgences municipales.



Un point de consensus sur l'organisation hebdomadaire apparaît, trois séances d'une heure, lundi, mardi et jeudi. La durée est suffisante pour entreprendre et retenir l'adhésion des enfants. Claude Pérignon rappelle les autres possibilités écartées et en particulier l'opposition qu'il partage avec Mme le Maire pour un groupement des trois heures sur une demi journée, disposition opposée aux principes de la loi autant qu'à l'intérêt éducatif et au rythme de vie des enfants. **Le fonctionnement actuel sera reconduit pour 2015/2016.**

La question relative aux horaires de classe posée par La Directrice de l'Ecole conduit à débat. Matinée, 8 h 30 – 11 h 30. Après midi, 13 h 15 – 15 h 30. L'attention des élèves serait moins soutenue les après midi et l'hypothèse d'un allongement d'un quart d'heure du temps ante méridien serait à envisager. Claude Pérignon rappelle que le choix, opéré l'an dernier lors des amendements apportés au fonctionnement du dispositif, a pris en compte d'une part le rythme de vie des plus jeunes selon les recommandations de l'Inspectrice de l'Education nationale et la facilitation que le centre social souhaitait pour optimiser le passage du temps péri éducatif au temps périscolaire qui suit. Le centre social doit effectivement gérer la complexité de la mise en œuvre des deux dispositifs dans lesquels les animateurs et l'encadrement s'investissent très généreusement. Une remarque est cependant à prendre en considération, relative au temps de la pause de midi réduite cette année à 1 h 45. Cela concerne les familles assurant le déjeuner à la maison et la compatibilité avec leurs horaires professionnels. Les parents d'élèves présents interrogeront pour estimer l'importance de cette difficulté signalée.



La participation de volontaires en service civique, mis à disposition par la commune est évoquée. Les deux jeunes volontaires apportent une réelle plus value dans le cadre des missions qu'ils assurent, Thibaud vers les seniors et Valentin pour le secteur enfance, mais les deux volontaires interviennent aussi ensemble sur des actions pour les enfants.



Atelier de proximité confection de pâtes fraîches



aide aux courses

En perspective pour la rentrée de septembre, le comité de pilotage à l'unanimité souhaite donner suite au projet d'inviter des représentants des élèves à certaines réunions. Par ailleurs, la question de la durée du mandat de membre du comité de pilotage est abordée. Mis en place pour trois ans, le renouvellement sera à prévoir en juin 2016.

En conclusion, Claude Pérignon remercie vivement au nom de la municipalité le travail accompli par l'équipe du Centre Social animée par Sandrine Rogissart. Il rappelle que le fonctionnement mis en place et son pilotage est un modèle intéressant cité en exemple par l'Institution Scolaire.

Basket Ecole. Une entreprise d'équipe pilotée par Maud et Sandrine

Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires le centre socio culturel, la mairie de Les Mazures, en partenariat avec M.Jault Nicolas Conseiller technique Fédéral/Comité de Basket des Ardennes se sont inscrits tout au long de l'année dans le dispositif BASKET ECOLE qui a touché 80 enfants des tous petits au CM2.

Afin de finaliser l'année, un événement Tournoi BASKET ECOLE a été mis en place le jeudi 25 juin de 15h00 à 18h00 à la salle des sports de Les Mazures.

Un événement coloré des valeurs humaines sportives mais aussi coloré par la présence de M.Claude Pérignon, élu de la commune représentant Mme le Maire, de M.Le directeur et de Mme la Présidente du centre, de M.Taron Michel Equipe dirigeante des Flammes, d'Alexandre Coordinateur des entraîneurs et de Pauline et Amel (Joueuse professionnelle au sein de l'équipe des Flammes CAROLO), l'équipe péri éducative et les enfants.



De petits ateliers ont été mis en place pour les plus petits et les grands ont effectués un mini tournoi avec comme co-équipières nos joueuses pro des flammes carolo.

Un grand moment de partage pour les enfants. Pour terminer ce bel après-midi, les enfants ont été récompensés avec un sachet cadeau , un diplôme remis par ALEXANDRE le coordinateur entraîneur, ainsi qu'une médaille remise par Pauline et Amel Boudera.



Vos élus au travail

Janvier

- 5 : Maire – Adjoints (18h)
- 8 : Commission élection (18h)
- 9 : Rendez-vous avec des administrés
- 12 : AG club gymnastique – Mme Foulon (20h)
- 13 : Hommage « Je suis Charlie » (18h)
- 14 : Remise des récompenses Théléton – Dessins de Noël – Décoration de Noël (19h)
- 20 : Commission Culture (18h)
- 21 : Remise du chèque aux Restos du Cœur (layettes – 19h)
- 23 : Réunion avec les Jeunes service CIVIQUE
- 26 : Réunion travaux avec le SIENO (14h)
Comité syndical VALODEA
- 28 : Commission CCAS
- 29 : Rendez-vous en Mairie avec EDF
- 31 : Conférence de presse pour la signature de la convention avec le Canoë-Kayak (11h)

Février

- 2 : Commission Bois (18h 30)
- 3 : Commission Finances (18h)
- 4 : Commission Travaux (18h)
Réunion de travail des Elus (19h)
- 5 : Réunion du Péri-Educatif avec AMEL et Mairie de Rimogne (18h 30)
- 7 : Rendez-vous avec en Mairie avec le Président et le 2^{ème} Vice-Président de la Communauté de Commune Porte de France
- 11 : Conseil Municipal (18h 30)
- 14 : AG du club de boules (10h)
- 17 : Réunion avec le Directeur de l'AME
- 18 : Réunion de travail des Elus
- 19 : Réunion de bilan et réservation de salles avec les Associations
- 20 : Réunion Jeunes en service Civique
- 21 : Commission Bois – Visite de nos bois
- 24 : Commission Fêtes (18h 30)

Mars

- 3 : Commission Finances (17h)
- 4 : Conseil Municipal (18h 30)
- 16 : Commission Finances (18h 30)
- 19 : CCAS
- 23 : Réunion du SMICTOM à Auvillers-Les-Forges (18h)
Réunion de travail des Elus : préparation du budget (18h 30)
- 26 : Commission Travaux (14h)
Comité Syndical VALODEA (18h)
- 30 : Conseil Municipal

Avril

- 2 : Réunion de préparation passeport culturel
- 3 : Commission Sécurité suite aux travaux de la Crèche avec DDT – Pompiers
- 7 : PNR Centre des Congrès des Vieilles-Forges (17h 30)
Réunion du Triage forestier à Sécheval
- 8 : Maire – Adjoints (18h)
- 11 : Commission Bois terrain Havetière (9h)
- 13 : Maire – Adjoints (17h30)
Conseil Communautaire à Rocroi (19h)
- 14 : Réunion avec ONF pour aménagement Camp de Juifs (17h30)
Commission Travaux (18h) CCAS (18h30)
- 15 : Commission Finances (18h)
- 20 : Conseil d'Administration de l'AMEL
- 21 : Conseil d'Ecole (17h 30)
- 22 : Présentation du Projet d'installation d'un cabinet d'infirmières libérales

Mai

- 4 : Maire – Adjoints (18h)
- 11 : Conseil Communautaire à Rocroi (19h)
- 12 : Remise des passeports culturels à l'Ecole
Réunion de Travail des Elus (18h)
- 13 : AG de l'ADMR à Renwez (20h 30)
- 18 : Maire – Adjoints (18h) – Visite du Gîte aux Vieilles-Forges pour travaux (19h)
- 20 : Commission Fête (18h 30)
- 21 : Commission Culture (18h 30)
- 27 : Maire – Adjoints + AMEL (18h)
Commission Bois (19h)
- 28 : Réunion travaux avec le cabinet DUMAY
Réunion avec la SAFER
PNR Sécheval (18h)
- 30 : AG Nationale des Centres Sociaux aux Vieilles Forges (18h)

Juin

- 1^{er} : Conseil Communautaire à Rocroi Préfet
- 2 : Assemblée du SIENO – syndicat d'électrification aux Mazures (18h)
- 3 : Maire – Adjoints + LEDA
- 8 : Conseil Municipal (18h 30)
- 15 : Réunion Communautaire sur les Ordures Ménagères à Rocroi (14h)
Conseil Communautaire (19h)
- 16 : Commission d'Appels d'Offres (17h)
Bilan Péri-Educatif (18h 30)
- 20 : Fête des lavoirs (15h)
- 22 : Commission d'Appels d'Offres (17h)
Comité Syndical PNR aux Mazures (18h)
- 23 : Bureau SMICTOM à Auvillers-Les-Forges
Réunion du SIAEP à Rocroi (19h)
- 24 : CA de l'AMEL (18h 30)
- 29 : Maire – Adjoints (17h 30)
AG de l'AMEL (18h 30) AG SMICTOM (19h)

Période estivale... petits rappels sur la conduite à tenir pour le bien-être de chacun :

Brûler des branches, de l'herbe, des cartons... :

Tout brûlage à l'air libre est désormais interdit par arrêté préfectoral en date du 16 octobre 2014 pour les communes ayant une déchetterie.

Le brûlage à l'air libre représente un grand danger au niveau environnemental et de santé publique. Cette pratique est dangereuse, très polluante et hautement toxique.

La pratique du compostage, la dégradation naturelle des végétaux ou l'apport en déchetterie sont les moyens modernes les plus appropriés de valorisation de ces déchets.

Seul le brûlage du bois sec (pas de feuillage, de bois humide ou de tonte de pelouse) peut bénéficier de dérogation, à savoir brûlage entre 11h00 et 15h30.

Mais dans tous les cas, tout brûlage est **INTERDIT** du **15 juin au 15 septembre** et lors des périodes de pollution atmosphérique.

Quelques chiffres⁽¹⁾



Le brûlage des végétaux en association avec des déchets (plastiques, carburant, papiers souillés...) est interdit en raison de sa haute toxicité.

Lutte contre le bruit – Tranquillité sonore



Les Travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne **sont autorisés qu'aux horaires suivants** :

- *du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
- *le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- *le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00

Propriétaires de chien : déjections et aboiements :

Les propriétaires de chien sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver le repos et la tranquillité du voisinage.

Depuis la nouvelle réglementation, tout propriétaire ou détenteur d'un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie doit obtenir un permis de détention auprès de la mairie de son domicile, lequel remplace le récépissé de déclaration de propriété ou de détention.

Il est défendu de laisser les chiens divaguer, sur la voie publique, seuls et sans maître. Ils doivent être tenus en laisse et muselés pour les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, même sur l'extérieur du village.

Nul n'a à pâtir des déjections canines. Celles-ci sur la voie publique et en particulier sur les trottoirs et dans les pelouses, constituent une gêne pour les déplacements des piétons et une atteinte à la salubrité publique et à l'environnement.

Les Pigeons :

Ne pas nourrir les pigeons dans le cadre de la réglementation liée à l'hygiène publique pour éviter toute prolifération de ceux-ci.



Cimetière :

Rappeler à vos enfants que le cimetière n'est pas un terrain de jeux.



Plus de 3000 € de dons récoltés

TOUS UNIS POUR LE
Téléthon
2014



Stand « lâché de ballons »



Stand « Judo »



La commune de Montcornet
a installé des jeux en bois

La 28ème édition du Téléthon des 5 et 6 décembre 2014 a connu un succès sans précédent dans notre commune

Mme le Maire a remercié tous les participants lors d'une réception à la salle polyvalente :

« Merci à tous ceux, associations comme particuliers, qui s'engagent et agissent pour faire vivre cette grande et belle aventure humaine ; à ceux qui donnent de leur temps et de leur argent. Merci, enfin, au personnel communal pour son investissement dans l'organisation ».

C'est avec émotion que Mme le Maire a remis un chèque de 3066 € (dons collectés dans le village), à Laurent Juilliard, coordinateur départemental du Téléthon. Avant d'ajouter: « Une nouvelle fois, un élan de solidarité et de générosité a soufflé sur notre commune. La mobilisation de tous permettra de soutenir le combat des parents et remporter de nouvelles victoires pour la vie des enfants ».

A souligner, cette année, la participation active de 12 associations Mazuroises. Le verre de l'amitié a clôturé cette réception, rendez-vous est d'ores et déjà donné l'année prochaine.

Repas des anciens



L'association « Le Bouquet des Mazures »



« Je voudrais vous dire combien, l'équipe municipale, le personnel communal et les membres du CCAS sommes attentifs à votre égard et essayons de vous satisfaire au mieux » c'est avec ces mots que Mme le Maire a accueilli les aînés du village. Cent trente personnes ont répondu à l'invitation pour le traditionnel repas de fin d'année.

Mme le Maire a rappelé les nombreux services mis à la disposition des aînés comme le ramassage des verres à domicile, la livraison de médicaments, le portage de repas, le minibus, le centre social, les deux voyages gratuits, le bon de fin d'année ou encore les prestations de l'ADMR.

Le club de dessins « la boîte à couleurs » avait confectionné les menus. Le repas, festif, a été élaboré et servi par la « Table d'Arthur »

L'associations « Le bouquet des Mazures » avait réalisé la décoration de la salle et les jeunes du centre de loisirs une fresque. Loëtitia, Jean-Pierre et Alexandre se sont consacrés à la décoration des tables et à l'animation de la journée.

La doyenne (Ginette Bonafé 89 ans) et le



Sosie Frédéric François



Orchestre Damien Brezinski



Cérémonie d'hommage aux victimes des attentats de janvier 2015



NOUS SOMMES
CHARLIE

En mémoire des journalistes et des policiers victimes des attentats perpétrés à l'encontre de l'hebdomadaire Charlie Hebdo ainsi que ceux de l'hypermarché de Vincennes qui ont frappé la France début janvier, un rassemblement a été organisé par la municipalité de Les Mazures pendant lequel dix-sept enfants sont venus déposer une bougie pour chacune des dix-sept victimes des terroristes. Ce rassemblement spontané placé sous le signe de l'unité, de la solidarité et de notre détermination commune à combattre les obscurantistes et les terroristes et à lutter sans relâche pour la liberté d'expression et Notre Liberté.

Je suis
CHARLIE

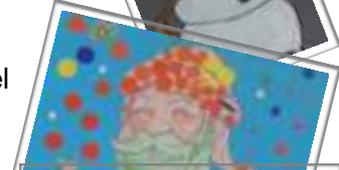


DESSINS DE NOËL

Les Mazuroises et Mazurois qui ont contribué, de part leurs décorations, à ce que la fête de Noël 2014 soit colorée et chaleureuse, ont été conviés à la salle polyvalente avec l'ensemble de la municipalité. L'exposition des dessins de Noël organisée par la bibliothèque communale a connu un franc succès.

57 enfants ont ainsi pris plaisir à réaliser un dessin. Tous ces jeunes artistes sont repartis les bras chargés de livres.

« Continuez à venir nombreux à la bibliothèque, les livres sont des trésors, ils permettent de voyager, de s'évader... » a souligné Mme le Maire durant cette assemblée.



MAISONS ILLUMINÉES

Des habitations évaluées

Les illuminations municipales sont relayées dans les divers quartiers par de nombreuses maisons aux feux multicolores. Le jury a sillonné le village de façon incognito pour évaluer les habitations selon différents critères : densité des lumières, originalité des décorations, harmonie des couleurs, etc.

Toutes les façades et jardins au couleurs de Noël ont été notés. Il a été difficile de départager les participants en lice. Les dix premiers, classés par ordre alphabétique, ont été récompensés.

« Parce que Noël sans lumières et sans couleurs n'est pas vraiment Noël » a déclaré Mme le Maire avant de remercier les participants et de les inviter à trinquer pour la nouvelle année.

Les lauréats des maisons illuminées 2014

*Mmes Bourgeois Martine et Schireff Danièle
Mme Cachard Christiane et M. Rogissart Rémi
M. et Mme Collard Eric
M. et Mme Cornille Dominique
Mme Dominguez Maria et M. Perret Pascal*



TÉLÉTHON : LÂCHÉ DE BALLONS

A l'occasion du Téléthon, un concours de lâché de ballons avait été organisé.

Parmi les nombreux ballons qui s'étaient alors envolés pour une destination inconnue, plusieurs ont été retrouvés et retournés aux organisateurs. Ces derniers avaient convié les heureux gagnants pour la remise des prix qui s'est déroulée à la salle polyvalente.

Les gagnants, photographiés ci-contre avec Mme le Maire, sont (de gauche à droite) :

ISTACE Jeannele, MAURICE Maïlys et POLES Eva.



TÉLÉTHON : REMISE DU CHÈQUE



Remise officielle du chèque

Mme le Maire a remis les bénéfiques du Téléthon 2014 à M. Laurent Juilliard coordinateur départemental de l'AMF.

Mercredi 14 janvier 2015, la salle polyvalente du camp romain a accueilli une sympathique réunion destinée à remettre les fonds collectés lors du Téléthon.

Cette petite cérémonie s'est déroulée en présence des particuliers et des associations qui ont fait vivre ce Téléthon par des animations, par des défis sportifs ou en tenant des stands.

3 066 euros récoltés, fruits de toutes les actions

menées avec l'aide de la commune qui a parrainé la manifestation.

Mme le Maire a, de nouveau, remercié les bénévoles pour leur engagement sans faille, leur esprit de solidarité jamais démenti.

Les Mazuroises et Mazurois, malgré la crise se sont montrés généreux en offrant une somme équivalente à celle de l'an dernier.

Avant le pot de l'amitié offert par la municipalité, Mme le Maire a, d'ores et déjà, donné rendez-vous pour l'édition 2015.



2015 fera la part belle à la jeunesse

Vendredi soir, la salle polyvalente des Mazures était comble pour les vœux du maire. Tout était prévu, animation musicale, espace ludique réservé aux enfants, champagne et bien évidemment traditionnels discours.

Après une minute de silence en mémoire des victimes des attentats du mois de janvier qui ont ému la France entière, Élisabeth Bonillo, maire des Mazures, est revenue sur les réalisations de 2014 et notamment :

- l'achèvement de travaux de la rue Paquis pour la somme de 600 000 €
- l'extension du Multi accueil du centre socio culturel (20 000 €)
- l'isolation thermique extérieure du Centre socio culturel (6 000 €)
- l'installation d'une alarme, d'un régulateur de chauffage à l'école (7 400 €)
- La mise en place des radars pédagogiques financés par notre ancienne communauté de communes (16 000 €)
- Le changement des fenêtres de notre gîte aux Vieilles Forges (11 000 €)
- La création d'un parking rue de la Godine (28 000 €)
- L'extension voirie et réseaux rue des Etocs, derrière le cimetière (9 000 €)
- L'aménagement voirie chemin de la queue Tournée (92 000 €)
- La consolidation du mur de soutènement Chemin de la Prise Clément (21 000 €)
- L'achat d'une nouvelle saleuse (4 000 €)
- L'achat foncier - terrains et maisons (env. 100 000 €)

Bilan important pour le développement et la valorisation de la commune.

Puis, Mme le Maire, s'est rapidement penchée vers les projets de l'année 2015 qui sera une année résolument tournée vers la jeunesse en cohérence avec notre profession de foi et souligne :

« Notre programme en faveur des jeunes se met en oeuvre, nous avons recruté cinq jeunes en service civique, pour des missions de 8 mois qui vont permettre d'acquérir une expérience sociale enrichissante et une formation civique. Les jeunes volontaires œuvreront à l'embellissement du village et la valorisation de son patrimoine, à des projets culturels ou encore auprès des anciens pour lutter contre l'isolement ».

Il faut noter que Les Mazures sont, après Bogny-Sur-Meuse, la deuxième commune ardennaise conventionnée pour le recrutement de volontaires en service civique.

Aussi, les jeunes Mazurois, âgés de 9 à 15 ans, ne seront pas en reste. Un passeport culturel sous forme de chéquier, d'un montant de 100€ chacun, les aidera à aller au cinéma, au théâtre, au musée, fréquenter une librairie, s'inscrire à une activité artistique, assister à un concert. Aujourd'hui une vingtaine de partenaires culturels ont, d'ores et déjà, signé une convention de partenariat avec notre commune.



Entre les jeunes entrant dans le dispositif et ceux qui en sortiront à 16 ans, c'est une centaine de jeunes qui seront concernés chaque année.

Deux autres jeunes de la commune Anthéa et Virgile GUIOST qui forment le célèbre groupe « A-Vox » ont été mis à l'honneur. Ce groupe, a notamment remporté la finale du tremplin Main Square Festival et seront également présent au Cabaret Vert 2015.

Sans oublier l'école : « Nous travaillons également avec l'école dans ses projets d'ouverture sur le village et d'exercice du devoir de Mémoire à l'occasion de la commémoration du centenaire de la 1ère guerre mondiale.

Conformément aux engagements pris lors des dernières élections, Mme Le Maire a confirmé pour 2015, les projets suivants :

- Création d'une salle Multisports
- Travaux d'aménagement route de Revin et place des Layettes (2015-2016)
- L'étude de l'enfouissement des réseaux Ferme de la grande Terre
- L'étude de réhabilitation de logements destinés à la location.
- L'étude, dès à présent, de création de 3 gîtes au Hameau des VieillesForges (2016-2017)

Mme le Maire stipule que ces dossiers sont conditionnés pour leur réalisation par l'obtention de diverses subventions sollicitées qui, à l'heure actuelle et dans un contexte de restriction budgétaire peuvent avoir une incidence sur les délais de réalisation. Aussi l'obligation d'accessibilité et de mise aux normes de tous nos bâtiments publics, dont la priorité sera donné au centre socio-culturel, pourra avoir également un impact sur les projets à venir.

D'autres points ont été mis en avant :

- Les résultats plus que satisfaisants sur la qualité d'évaluation de notre station d'épuration qui contribue à l'obtention du Label Pavillon Bleu pour notre commune.
- Le dynamisme de la bibliothèque communale qui est en progression au niveau de ses adhérents.
- Le bon fonctionnement de l'agence Postale Communale qui reste très fréquentée et en progression, aujourd'hui dotée d'une tablette numérique à disposition du public avec accès à différentes administrations comme La Poste, la CAF, la SECU, Pôle-Emploi...
- Les nombreuses actions de formation à destination de notre personnel communal.

Mme le Maire a ensuite remercié :

- les associations pour leur dynamisme, leur engagement et leur participation au développement et à l'animation de la vie locale, sociale, culturelle et sportive ainsi que leur implication aux temps péri-éducatifs.
- Les enseignants qui assurent un travail remarquable dans notre commune.
- les acteurs, partenaires économiques (artisans, commerçants, entreprises) pour le développement de leurs activités.
- la brigade de gendarmerie, les pompiers du centre de secours de Renwez et Revin qui assurent notre sécurité.
- les services de l'état et nos partenaires Véolia, EDF, GDF, France Télécom.. qui assurent au quotidien le service public.
- le Lycée hôtelier de Revin qui pour la 4ème année consécutive nous assure une magnifique prestation.
- enfin les Mazuroise et Mazurois pour le bien vivre à Les Mazures, et de conclure « la force de notre village réside dans son dynamisme, notre village est agréable à vivre, soyons soudés et citoyens pour défendre nos libertés. Pour 2015, remettons de la solidarité dans notre quotidien et mettons de côté l'individualisme qui régît encore trop souvent notre vie ».

Les mets préparés par une trentaine d'élèves du Lycée Professionnel Jean Moulin ont régalé les convives. Ils se



Rétro sur l'histoire d'une terrible guerre, Mémoire de l'Ecole de la République.



*du Musée de
L'Ecole d'Hier,
Louis Mailliot).*

*Première
rencontre à
l'Ecole, mardi 31
mars.
Les bénévoles
des
associations,
Bernadette,
Thérèse et
Claude font
partager des
images et
documents de la
vie des familles
et de la vie
scolaire au*

*L'Ecole et ses élèves de CM1-
CM2 sont engagés dans
l'exercice du devoir de
mémoire, participation au
100^{ème} anniversaire de l'entrée
en guerre et aux
commémorations qu'il impose.*

*particulier ses élèves dans un
projet départemental qui a été
labellisé par la mission du
Centenaire :*

*« 1914/2014. Mémoire de
l'Ecole et Devoir de Mémoire ».*

*Si la guerre, son histoire et son
cortège de
tragédies ont
enrichi la réflexion
enfantine et les
savoirs, c'est aussi
la comparaison
avec l'Ecole
d'antan qui a
ouvert beaucoup
de curiosités.*

*Les 2
associations*

*porteuses de l'action ont
accompagné à deux reprises
les jeunes chercheurs/
créateurs. (Association des
Membres de l'Ordre des
Palmes Académiques et Amis*

*début du XX^{ème} siècle. Les
représentations s'installent
avec un diaporama de
photographies de villages
ardennais et de leurs habitants
prises par des soldats
Allemands. Le département
des Ardennes est le seul qui
fut intégralement occupé par
les armées allemandes durant
toute la durée de la guerre. Ce
sont des images d'une vie
simple et rude, essentiellement
rurale... Images de
propagandes des envahisseurs
également, de matériels et
mobilier scolaires qui
paraissent bien désuets. Puis,
Bernadette donne lecture
de « la lettre d'Alice »,
témoignage qui prend vie dans
les têtes enfantines pour
installer une vraie carte postale
de la vie quotidienne d'une
élève à l'entrée dans la 1^{ère}
guerre mondiale...*



*C'est un argument
pédagogique autant
qu'éducatif qui motive divers
apprentissages et beaucoup
de questions.*

*Viviane Scarton,
Directrice a impliqué en*



C'est pas mardi-gras, mais l'occasion est bonne pour enfiler les sarraus, blouses noires coquettement

branche de la devise Républicaine, « **Liberté** », c'est par le savoir de la parole

réhaussées d'un col blanc pour les filles. Tous les élèves en uniformes par souci « d'**Egalité** » entre tous. Enfilage et boutonnage par l'arrière imposant d'aider et de se faire aider, exercice concret de « **Fraternité** » sans doute.

Quant à la 3^{ème}

du Maître, par les livres et les cahiers calligraphiés, par les murs du parallépipède de la classe, que chaque élève assidu pourrait la brigner...

Remerciements aux intervenants, quelques élèves récitent des textes qu'ils ont composés sur le thème de la guerre, et pour certains des lettres à la manière des très émouvantes lettres de « poilus ».

cf. Encadrés ci-dessous
Texte de Cléo et Martin.

Le soldat.

Le soldat est là avec son arme, attend.

A propos qu'attend-il ?

Un ennemi ? Mais quel ennemi ?

Un homme, une femme, un enfant, un animal, une ombre ou un fantôme ?

Sait-il ce qu'il attend et pourquoi ?

Le soldat est là avec son arme.



Ma très chère Mathilde,

Je t'envoie de mes nouvelles

Du front, là-bas il fait froid,

Heureusement tes lettres

Me réchauffent le cœur.

La nourriture est très mauvaise

Et les rats et les poux s'invitent chez nous.

Le sais-tu que la guerre

Va bientôt se finir ? Ce sont les journaux

Mais bon j'y crois plus.

Elle devient de plus en plus horrible,

Aujourd'hui lors du dernier assaut

Emile s'est fait avoir...

Mais en attendant je croise les doigts

Pour te revoir un jour.

Ah oui, dans une semaine je reviendrai te voir

Car j'ai 2 semaines de permission !

Je t'aime fort.

Ton Antoine



Arrivée de bon matin à l'Echelle, dans la cour du château s'il vous plaît !

Ici, dans ce pittoresque village près de Rouvroy sur Audry, l'Ecole était installée dans l'une de ses salles. De quoi rêver des histoires de chevaliers pendant la leçon de calcul. Le lieu a été préservé et mis à la disposition de M. Louis Mailliot par la municipalité pour y installer le Musée de l'Ecole d'Hier en 2000. Les élèves, nos petits Mazurois, étaient prêts à découvrir concrètement cette Ecole des années 1900 déjà entrevue le 31 mars. C'est Jacques Péchart, le Président de l'Association, qui les a accueillis pour leur présenter la salle de classe unique qui regroupa longtemps, jusque dans les années 70, les enfants de l'Echelle de 5 à 14



ans, tous regroupés sur les bancs de bois attachés aux pupitres inclinés. En tête de la classe, un pupitre à six places, avec trois encriers, un pour deux ! Mais les photos jointes parleront d'elles mêmes et bien davantage que tous discours...



La consultation d'authentiques cahiers d'élèves, datant de 1882 à 1914, a surpris tout le monde. Qualité de l'écriture, complexité des reproductions de cartes de géographie



exécutées à « main levée », difficulté et longueur des dictées...

Tous ont pu pratiquer le délicat exercice d'écriture à la plume, « Henry ou Sergent Major ».





Moment Historique, pour couronner la matinée, Maître Raymond en blouse grise fait vivre, une heure durant, un vrai moment de classe III^{ème} République.

En rang au sifflet, position corrigée, montée en silence absolu, avant le cours de morale et la leçon de géographie consacrée à la Seine et à ses affluents.

Mais le vieux maître, sévère par rôle en la circonstance, fut remercié et très touché par ses élèves d'un jour qui lui ont interprété avec conviction une chanson de circonstance, due à Florent Pagny, « Le soldat ».



Envie de revenir, de faire découvrir le Musée en famille ?

Musée ouvert de 14h30 à 18h, les 1^{er} et 3^{ème} dimanches d'avril, mai, juin, septembre et octobre, Et tous les dimanches des mois de juillet et août.
Renseignements, accueil de groupes :
musecoledhier@orange.fr

Championnats de France de Canoë



Plus de 1000 kayakistes aux Vieilles Forges le week-end de Pâques. 131 bénévoles se sont mobilisés pour la réussite de ce championnat.



Les meilleurs kayakistes français étaient réunis aux Vieilles Forges le week-end de Pâques. Le comité départemental de canoë Kayak a été sélectionné par la fédération nationale pour organiser l'événement qui a attiré plus de 1000 sportifs et 300 accompagnateurs de 120 clubs français de canoë Kayak pour disputer les championnats de France de fond course en ligne et paracanoë.

Les sportifs, seuls, à deux ou à quatre par embarcation s'affrontaient pour le titre de champion de France avant les qualifications pour intégrer l'équipe de France de canoë-Kayak

Quelques figures locales du canoë-kayak étaient présentes sur le plan d'eau pour défendre les couleurs des clubs Ardennais : Étienne Hubert (champion de



France de fond en titre), Jean-Louis Cerbelle (multiple champion du monde), Côme Donnet (Sedan, membre de l'équipe de France junior) ainsi qu'un canoë quatre places de Charleville (vice-champion de France de fond cadet en 2014). Des athlètes handisports ont participé aussi à la compétition. Parmi les participants, le carolo Eddie Potdevin, ancien champion de France de mini SK amputé il y a peu après un grave accident de moto. Belle revanche pour ce compétiteur né. *Cette discipline - le paracanoë - sera représentée pour la première fois aux Jeux paralympiques de 2016 à Rio de Janeiro tout comme le paratriathlon.*

« Une belle vitrine pour notre commune »



Dans le cadre « des Ailleurs du Festival Contrebande », la compagnie "La Folle Allure" a présenté un magnifique spectacle de cirque à Les Mazures le dimanche 3 mai à 15h00.

Ce spectacle, initialement prévu en plein air, place de la Persévérance, a eu lieu dans la salle de tennis en raison de conditions météorologiques très défavorables.

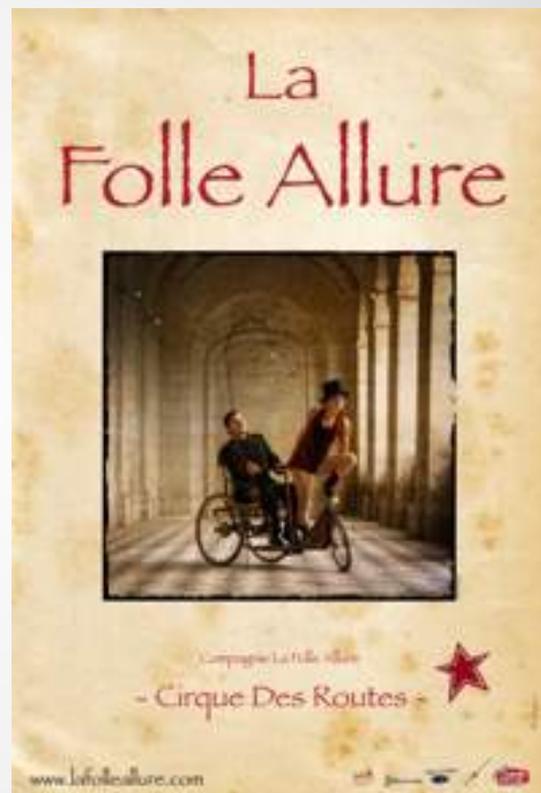
Une cinquantaine de spectateurs ont eu la chance d'assister à cette représentation de haute qualité.

Un spectacle où l'aisance des deux artistes, entraîne les spectateurs dans leur histoire et un voyage fait de rêves et poésie. Dans les airs comme à vélo, entre acrobaties et étrangetés, les repères se perdent et laissent place à un jeu de confiance solide et cruel.

Au bord de l'impossible et de l'imaginaire, c'est un morceau de vie qui défile sous nos yeux, tout droit sorti du coffre à jouet de notre enfance.

"La Folle Allure" nous parle de prouesse, de petits riens, de force et de mise à nue, de douleur et de souffle coupé, de valse mécanique, de jeu et de fugue, à folle allure.

A la fin du spectacle, les applaudissements ont été nourris.





Concert U.M.R.



Comme chaque année, les musiciens de l'Union Musicale Revinoise, ont ravi les oreilles d'une cinquantaine de Mazuroises et Mazurois. En raison d'une météo peu clémente, les musiciens ont été obligés de jouer dans la grande salle des fêtes.

Chaque morceau a donné lieu à des applaudissements enthousiastes.

Mme le Maire a remercié chaleureusement le président René Savin, ainsi que le directeur Jonathan Verheyen pour cette magnifique soirée avant de convier tout le groupe à partager un barbecue.



Cérémonie du 8 mai

Jeudi 08 mai 2015, les Mazurois commémoraient la victoire du 8 mai 1945. Accompagnés par l'Union Musicale Revinoise, les anciens combattants le conseil municipal, les habitants ont défilé du cimetière jusqu'au monument aux morts où une gerbe fleurie a été déposée en hommage aux combattants... Après la lecture d'un manifeste par Mme le Maire et à l'issue de la commémoration, une distribution de brioches et un vin d'honneur ont été servis salle des fêtes.





Le dimanche 31 mai 2015, sous un chapiteau loué à cette occasion, a eu lieu le traditionnel repas champêtre réservé aux habitants de la commune avec au menu « Salade au lard » préparé et servi par la confrérie de la salade au lard. L'après-midi a été rythmé par l'orchestre « Self Control »





Le Moto-Club du Plateau de Rocroi, présidé par Stéphane Lecoester de Sommauthe, bien encadré par ses vice-présidents, Daniel Vallerand d'Hirson et Richard Huet de Rocroi, a organisé le 19ème enduro (épreuve de régularité tout terrain) du Plateau de Rocroi le dimanche 31 mai toute la journée. Le départ a eu lieu à Mon-Idée comme l'an dernier.

Comme l'année passée, quatre spéciales ont été organisées : Maubert-Fontaine, Tournes, Les Mazures et Auwillers-les-Forges (Mon Idée).

Cette importante manifestation a connu, de nouveau un gros succès et les nombreux participants (plus de 500), venus du Nord-Est de la France, n'ont pas regretté d'avoir effectué le déplacement.

Cette enduro de ligue regroupe la Champagne-Ardenne, la Picardie, l'île de France, la Bourgogne, l'Alsace Lorraine... Des pilotes belges étaient également présents, comme l'an dernier, pour marquer des points pour le championnat national de Belgique.

Grâce à une grande et bonne collaboration et au soutien des communes qui sont traversées (Éteignières, Maubert-Fontaine, Rimogne, Tournes, Renwez, Les Mazures, Revin ou encore Rocroi), des propriétaires privés, des présidents de sociétés de chasse, mais aussi des agents ONF que les organisateurs ont rencontrés, l'animation a été importante dans le secteur et le renom de cette manifestation n'est plus à faire.

Comme en 2014, un groupe de motos anciennes a effectué une partie du parcours le samedi 30 mai.



*Le long du coteau courbe et des nobles vallées
Les châteaux sont semés comme des reposoirs
Et dans la majesté des matins et des soirs
La Loire et ses vassaux s'en vont par ces allées*

*Cent vingt châteaux lui font une suite courtoise,
Plus nombreux, plus nerveux, plus fins que des palais
Ils ont nom Valencay, Saint Aignan et Langeais
Chenonceaux et Chambord, Azay, Le Lude, Amboise*

....

Charles Péguy (Châteaux de Loire)

les 9. 10 et 11 juin 2015

Peut-être que nos 42 anciens ont été parmi les nombreux écoliers qui ont appris par cœur ce poème. En tout cas, ce mardi matin, ils sont bons élèves puisque pas un ne manque à l'appel, même les « trois petits nouveaux ». Nous voilà partis pour trois jours de « vacances » à bord d'un tout nouveau bus des Ets Jacqueson piloté par Philippe.

Déjeuner gastronomique en cours de route puis, arrivés à Blois, nous visitons la Maison de la Magie dédiée à Robert HOUDIN. Né à Blois en 1805, il est considéré comme le plus grand des illusionnistes de tous les temps. Il est à l'origine de presque tous les « grands trucs » de la magie actuelle. Nous entrons donc dans le monde des illusions mystérieuses défiant toute logique : automates animés, miroir magique, castelet aux miroirs, sculpture impossible, hallucinoscope. Un spectacle de magie clôture cette visite, et nous partons en nous posant toujours la même question : comment cela est-il possible ? Notre petite troupe se regroupe sur la place pour voir sortir des fenêtres de cette maison le dragon à six têtes, gardien du temple magique. Puis notre guide nous attend déjà au Château de Blois. Situé au cœur de la ville, c'est un véritable panorama de l'histoire des châteaux de la Loire avec ses quatre façades évoquant quatre époques différentes. C'est le seul château à pouvoir s'enorgueillir d'avoir accueilli 10 reines et 7 rois de France. C'est un lieu évocateur du pouvoir et de la vie quotidienne à la Renaissance comme en témoignent les appartements royaux richement meublés. A la fin de la visite et pour ne pas déroger à la tradition, nous nous regroupons dans la cour pour la photo souvenir.

Nous reprenons notre chemin pour rejoindre notre hôtel situé à Chinon, Le Plantagenet. Nous nous installons dans cette belle et confortable demeure tourangelle du XIX^{ème} siècle.

Mercredi, en ce début de matinée, il pleut, c'est donc armés de nos parapluies que nous rejoignons l'Abbaye Royale de Fontevraud où nous allons bénéficier d'une visite guidée exceptionnelle. Notre guide, homme passionné et passionnant sait capter l'attention des visiteurs en mêlant histoire et anecdotes avec beaucoup d'humour. Fondée en 1101 par Robert d'Arbrissel, moine excentrique,



L'originalité est que cet ordre mixte fut dirigé par des abbesses, dont la plupart étaient de sang royal. Aliénor d'Aquitaine vint finir sa vie dans ce lieu. Son gisant, celui de son époux Henri II et de leur fils Richard Cœur de Lion reposent au cœur de l'église abbatiale. En marchant le long du cloître, en visitant la salle capitulaire et grâce à ces riches explications, nous avons mieux compris ce qu'était le quotidien des religieux qui ont habité ce lieu. En fin de matinée, la pluie a cessé, mais un petit lainage est de rigueur puisque nous rejoignons le site troglodytique du Saut aux Loups à Montsoreau. Nous circulons dans un labyrinthe souterrain qui était depuis le moyen-âge un centre d'extraction du tuffeau, pierre blanche qui a servi à la construction des châteaux et des maisons du Val de Loire. Depuis le 19^{ème} siècle, ces galeries servent à la culture des champignons : Paris, Pleurote, Pied Bleu, Shiitaké. Pour donner une suite logique à cette immersion au cœur de la champignonnière, notre déjeuner sera composé de différentes délicieuses « galipettes ». Il fait un peu frais dans ce « resto troglo » mais le petit vin de Loire nous réchauffe le cœur.

De retour à Chinon, nous avons rendez-vous dans les caves qui ont été creusées pour construire la forteresse. Celles-ci sont propices à l'élevage du vin qui se bonifie à température constante et hygrométrie parfaite. Une dégustation nous est proposée. Puis pour nous reposer de cette seconde journée bien remplie, la compagnie La Chinonaise nous propose une balade à bord de leurs bateaux traditionnels. Nous naviguons calmement au fil de l'eau, admirant le paysage des bords de Vienne et guidés par des marins avertis qui esquivent les nombreux bancs de sable.



Saut d'école : La cabriole

Jeudi, grand soleil pour partir à la découverte de l'Ecole nationale d'équitation du Cadre Noir de Saumur. Ce matin, nous assistons dans le grand manège à une présentation de dressage et de voltige. Nous admirons l'élégance des écuyers qui ne forment qu'un avec leur fière monture. Sur fond de musique classique, les chevaux exécutent avec dextérité pas cadencés, quadrilles et cabrioles. Un spectacle unique. Il est midi, nous nous retrouvons, de nouveau dans un « resto troglo » mais plus chaud celui-là puisque un énorme four trône au milieu du restaurant, pour déguster un repas composé de fouées.



Après avoir apprécié cette spécialité locale, nous retournons au Cadre Noir et pendant que nous attendons notre guide, à l'ombre, Ke.coeur en profite pour faire un petit tour de cheval (de bois et à bascule !) C'est une jolie écuyère qui nous invite à une visite côté coulisses. Le Cadre Noir compte 350 chevaux, chaque écuyer s'occupe de 7 chevaux. Cette école a pour vocation la préparation aux diplômes d'enseignement ainsi que la

préparation aux compétitions de haut niveau. Les chevaux, n'ayant jamais vu de Mazurois, passaient la tête en dehors de leur box, nous avons donc pu les approcher, les caresser, toucher leur robe soyeuse et veloutée. Nous avons pu voir leur douche et leur séchoir, qu'Edouard à bien voulu tester !. Nous avons été impressionnés par le calme, la sérénité, le haut niveau de qualité équestre de cette école. Mais voilà c'est fini, il nous faut quitter cette belle région et repartir vers nos Ardennes.



Un peu de gastronomie traditionnelle du Val de Loire :



Les galipettes : Le champignoniste laisse volontairement grossir des champignons et quand ils sont trop gros, emportés par leur poids, hop ! ils tombent en faisant, une galipette. Nous les avons dégustés farcis aux rillettes, à l'andouille de vire et au fromage de chèvre, un régal.



Les fouées : ce sont des petits pains blancs cuits au fur et à mesure du repas dans un four à bois et servis dans des corbeilles afin d'assurer un repas chaud. On les mange garnis de mogettes, de rillettes, de fromage de chèvre, de beurre persillé.

Les repas ont été variés et copieux. Nous retiendrons, entre autres : le canard confit, les mogettes, la pomme sur brioche, la crème caramel au beurre salé.... et une délicieuse soupe froide aux courgettes spécialement appréciée par Jojo.

Un grand merci à Philippe, notre chauffeur, pour sa compétence, sa gentillesse et ses histoires drôles.

Le Val de Loire, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2000, nous a offert de grands moments d'émotions. Tous nos sens ont été en éveil. Merci à nos anciens, toujours prêts pour de nouvelles aventures.

Reportage Loetitia Da Silva-Manquillet

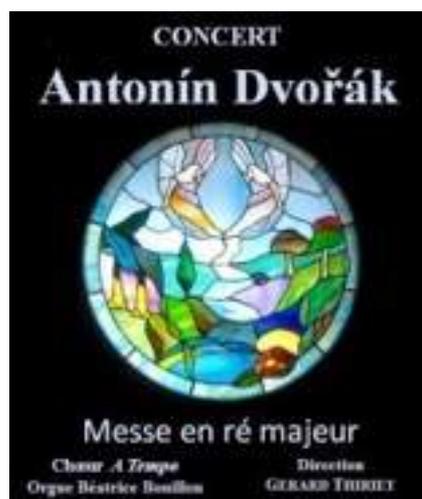


L'Eglise Saint-Remi de Les Mazures a accueilli Le Choeur A Tempo

C'est une soirée exceptionnelle que la commune a offerte à tous les amoureux du répertoire classique et aux découvreurs de nouveaux horizons musicaux. Au programme du concert, des œuvres d'Antonin Dvorak, compositeur et organiste tchèque du XIXème, rendu célèbre par la fameuse « Symphonie du Nouveau Monde » qu'il composa alors qu'il dirigeait le Conservatoire national de New York.

Dès les trois premiers chants interprétés par un chœur de femmes, la centaine d'auditeurs a apprécié, au delà de la performance vocale, l'exceptionnelle qualité acoustique de notre Eglise. Pour tout dire, ce concert répondait aussi à l'envie de venir s'y produire de quelques

choristes ayant découvert auparavant la particularité de l'Eglise Saint Rémi... C'est à « La messe en RÉM. Opus 86 »



que la soirée était ensuite essentiellement consacrée. *Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus, Benedictus, Agnus Dei.* Les

soixante choristes, sous la direction de Gérard Thiriet, étaient accompagnés par l'organiste Béatrice Bouillon-Béler.

Les applaudissements fournis du public debout ont dit in fine tout le plaisir et l'émotion ressentis au cours d'un concert qui marquera durablement les mémoires.





Choeur A TEMPO

Classe du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Charleville-Mézières , le choeur A Tempo se produit régulièrement avec d'autres ensembles en France et à l'étranger. Son répertoire très éclectique couvre une période allant du XVIe au XXe siècle.

Le choeur A Tempo, composé d'une soixantaine de choristes amateurs et passionnés, donne aussi régulièrement des concerts dans le cadre d'actions humanitaires.

Le Directeur musical, Gérard THIRIET, est professeur agrégé de musique et chef de choeur agréé par le Ministère de la Culture, il enseigne la musique au lycée Sévigné de Charleville-Mézières et dirige le choeur A Tempo depuis 1982. Spécialiste de la pédagogie musicale, il a encadré de nombreux stages de direction chorale et a fait partie des jurys du CAPES d'éducation musicale et de chant choral ainsi que de l'Agrégation de musique.





Les conteurs Fred Pougeard (en compagnie de Mme Le Maire) et Jérôme Thomas.

Samedi 20 juin s'est tenue la 3^{ème} édition de la fête des lavoirs.

Les promeneurs ont cheminé sous la conduite de Mme le Maire, Elisabeth Bonillo, du lavoir de "La Godine à celui du Bochet Bas, via celui des Hayettes et du Petit Marais." Autant de savoureux toponymes pour des sites qui invitent aux questionnements sur l'alimentation en eau et sur son utilisation autrefois. Elisabeth a vanté la richesse patrimoniale que représentent les dix lavoirs et fontaines tous restaurés, témoignages remarquables de l'histoire du village et de ses habitants...

Deux conteurs, Fred Pougeard et Jérôme Thomas, ont accompagné la troupe pour servir avec talent quelques histoires fabuleuses et redonner vie au monstre de la Meuse, le terrifiant "Mawhot". Monstre marin, gros comme un veau, qui sévirait de Revin jusqu'à Liège. Gare à nous ; s'il quitte le fleuve, un cortège de malheurs l'accompagne.

Au lavoir du Bochet Bas, dernière station du parcours, les promeneurs étaient accueillis par une exposition originale. André Royaux et l'AREL ont valorisé l'endroit en exposant des machines à laver plus que centenaires. Un autre partenaire, le musée du linge de Montcy Notre Dame, a apporté une belle contribution. Danièle, animatrice du musée, costumée en lavandière avait étendu chemises et culottes de grand-mères en attendant l'arrivée de la troupe. Nos deux conteurs ont alors servi une dernière histoire avant de partager le traditionnel verre de l'amitié et la galette à sucre.



Animation lecture de contes en tissus

Jeudi 11 juin, Arielle, animatrice de la Bibliothèque Communale accompagnée de Corinne Dufresnois responsable secteur petite enfance et Marie Beaufays responsable secteur musique à la Bibliothèque Départementale a proposé une animation Lecture de Conte en Tissus et comptines à la crèche, les assistantes maternelles de la Commune étaient invités. C'est donc devant 14 petits, deux assistantes maternelles : Patricia Bonafé et Nathalie Jonval ainsi que le personnel de la crèche que l'animation s'est déroulée, pour commencer lecture de l'album Mer Bleue suivie de la lecture du Conte en Tissu, puis quelques comptines sur la mer et les poissons et pour finir un atelier musical .

Après le plaisir des yeux et des oreilles, les enfants pouvaient manipuler et animer les personnages des histoires et comptines.

Une seconde séance a été proposée aux élèves de maternelle de M. Bernard le mercredi 24 juin 2015.

Un grand moment de plaisir et de découverte pour tous.

Remise des Chaussons le 15 janvier 2015

La remise des chaussons aux restos du coeur et secours catholique a eu lieu officiellement lors d'une cérémonie en salle polyvalente le 15 janvier 2015.

Merci aux grands-mères pour leur générosité et leur talent de tricoteuse.





L'association La Truite Mazuroise a accueilli les enfants du Centre Social des Mazures pour un après-midi d'initiation à la pêche. Accompagnés par leurs monitrices et deux emplois civiques, 16 enfants ont rejoint l'étang de la Grande Terre, bien décidés à faire une pêche miraculeuse. Après un délicieux barbecue et la photo souvenir, les pêcheurs confirmés de l'association ont pris en charge chacun deux enfants qui ont pu ainsi apprendre à accrocher le ver à l'hameçon, lancer la canne et attendre patiemment que les truites veuillent bien se laisser attraper. En fin d'après-midi un goûter leur a été servi et tous ont reçu un petit cadeau. Le soleil était de la partie pour cet agréable moment d'échange intergénérationnel. Ces petits pêcheurs d'un jour sont repartis très fiers de leur pêche.





Séjour Vacances pour les seniors



Le Centre Socio-Culturel vous propose de vous emmener en vacances à Huby Saint Leu (Pas de Calais).



Du 20 au 24 Octobre 2015 au Manoir de la Canche.

Séjour de 5 jours et 4 nuits en pension complète.

Au programme :

La découverte de Saint Omer, dégustations, promenade en bateau, soirée à thème...

Pour tout complément d'information, contacter:

Mlle Gourdin Maud
Animatrice Pôle Seniors



Au centre socio-culturel :

03.24.40.19.93

Ecoute –proximité-partage



Ecoute, partage, échange, patience, soutienSont les mettre mots de ce service.

Pour contribuer à votre bien être chez vous .Pour apporter un soutien moral aux personnes qui vivent seul.

Un livre préférer, un album photo, les dernières actualités (journaux, presses...):

Une personne le lis avec vous ou pour vous.

Confidentialité et discrétion seront garanties

Apporter un soutien administratif, une aide à la compréhension de dossier, faire des déclarations (impôts ...), Tous cela est possible, nous disposons d'un ordinateur et d'une connexion internet portable .Nous pouvons même vous accompagner dans les différentes administrations.

Avec votre ordinateur à domicile nous pouvons vous faire communiquer avec vos proches éloignés (mails, webcam)

Si vous ne voulez plus être seul, Si vous ne voulez plus voir un membre de votre famille seul Vous souhaitez rencontrer et partager des moments conviviaux avec d'autres personnes

Faites appel au service : **ECOUTE-PROXIMITE-PARTAGE**

Pour plus de renseignement, contacter Mlle Gourdin Maud animatrice Pôle Seniors

Au Centre Socio-Culturel :**03.24.40.19.93**



**Centre Socio Culturel
Mathilde Divoy-Peccavet
5, rue de l'église
08500 LES MAZURES**



**Calendrier de Recrutement de l'équipe d'animation
« Période des Petites/Grandes Vacances 2015-2016 »**

VACANCES OCTOBRE	Vacances FEVRIER	Vacances d'avril	Vacances de JUILLET	Vacances d'août
DU LUNDI 19 OCTOBRE AU VENDREDI 30 OCTOBRE 2015	Du lundi 8 février au 19 FEVRIER 2016	Du lundi 11 avril au vendredi 22 AVRIL 2016	Du lundi 4 juillet au vendredi 29 JUILLET 2016	Du lundi 1 août au vendredi 26 août 2016
2 Animatrices/Animateurs Titulaires du BAFA 1 Animatrice/Animateur Stagiaire 1 Animatrices/Animateurs Sans Formation	2 Animatrices/Animateurs Titulaires du BAFA 1 Animatrice/Animateur Stagiaire 1 Animatrices/Animateurs Sans Formation	2 Animatrices/Animateurs Titulaires du BAFA 1 Animatrice/Animateur Stagiaire 1 Animatrice/Animateur Sans Formation	8 Animatrices/Animateurs Titulaires du BAFA 1 Animatrice/Animateur Stagiaire 1 Animatrice/Animateur Sans Formation	6 Animatrices/Animateurs Titulaires du BAFA 1 Animatrice/Animateur Stagiaire 1 Animatrice/Animateur Sans Formation
DEPOT DE CANDIDATURE Avant le 11 SEPTEMBRE 2015	DEPOT DE CANDIDATURE Avant le 4 janvier 2016	DEPOT DE CANDIDATURE avant le 5 février 2016	DEPOT DE CANDIDATURE avant le 8 avril 2016	DEPOT DE CANDIDATURE avant le 8 avril 2016

Veillez déposer vos lettres de motivation +CV à M. Le Directeur avant la date de fin de dépôt de candidatures à l'adresse suivante :

**CENTRE SOCIO CULTUREL
MATHILDE DIVOY-PECCAVET
5, rue de l'église
08500 LES MAZURES**

**Mlle Rogissart Sandrine
Coordinatrice Socio Educative et Culturelle**



Les petits dépannages à domicile

Service limité à des petits dépannages



Service à domicile réservé aux personnes de plus de 60 ans membres de notre association.

Plomberie (changement joint de robinet, débouchage de toilette,.....) Menuiserie (rabotage de porte, pose d'étagère,.....) Serrurerie (remplacement d'une serrure, graissage de porte,.....) Electricité (Remplacement interrupteur /prise de courant /ampoule, changement de fusible) Divers (Déplacement d'un meuble, transport de bouteille de gaz,....)

Nous vous proposons nos services pour l'entretien de vos espaces verts !

TONTE DE PELOUSE, TAILLAGE DE HAIES, DEBROUSSAILLAGE, DIVERS (entretiens, petites réparations de vos extérieurs,.....)

Pour plus de renseignement, contacter Mlle Gourdin Maud animatrice Pôle Seniors, au Centre Socio-Culturel :03.24.40.19.93



... ALORS REJOINS NOUS !!!!



Ouvert tous les vendredis
(en période scolaire)

de 20H30 à 23h

les horaires sont modifiables en
fonction des activités et sorties

**Pour tous renseignements et inscription,
merci de contacter le Centre Socio Culturel
ou de vous rendre au Club de jeunes.**

équipe d'animation professionnelle:

Melle ROGISSART Ludivine : Animatrice
Melle DEJARDIN Amélie : Animatrice
M. LOUNISSI Abdennour : Animateur
Melle ROGISSART Sandrine : coordinatrice socio-éducative et culturel/Directrice ALSH

NOS VALEURS:

OUVERTURE SUR LE MONDE
ECHANGE PARTAGE
SOLIDARITE AMITIE
RESPECT

Les ateliers de proximité –rencontres et échanges

Plusieurs dates sont à retenir :

Les ateliers de proximité rencontres et échanges se déroulent au centre socio-culturel Mathilde Divoy-Peccavet, un lundi tous les 15 jours de 14 à 17h animé par Mlle Gourdin Maud Animatrice Pôle Seniors.



Un dernier rendez-vous a été prévu **le lundi 15 juin de 14h à 17h** afin de programmer ensemble le planning d'activité et de faire connaître vos idées, vos envies et peut être partager un savoir-faire .N'hésitez pas à venir accompagner d'un ou une ami/e, un moment conviviale autour d'un café et d'un gâteau (que nous ferons ensemble) est garanti.





Sortie d'été



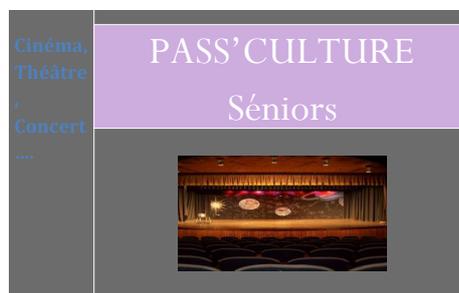
En Août, le centre socio-Culturel vous propose de vous emmener à **Boulogne Sur Mer** pour un journée découverte avec **Visite du port à bord du bus avec un guide** suivi **Visite de la maison de la beurrière, déjeuner au restaurant et l'après-midi balade en mer.**

Cette sortie aura lieu le Mercredi 5 Août

Pour plus de renseignement, contacter Mlle Gourdin Maud animatrice Pôle Seniors

Au Centre Socio-Culturel : **03.24.40.19.93**

Pass'culture



Le centre socio-Culturel Mathilde Divoy-Peccavet vous propose des moments d'évasion, de culture, de passion, d'échange

Le Pass'Culture est proposé 1 fois par mois et ce depuis Février 2015.

Pour plus de renseignement, contacter Mlle Gourdin Maud animatrice Pôle Seniors

Au Centre Socio-Culturel : **03.24.40.19.93**



Le temps d'un goûter :

Le temps d'un goûter est proposé aux seniors qui souhaitent venir partager un moment de détente, de convivialité, d'écoute, de retrouvaille et de générosité au Centre Socio-Culturel Mathilde Divoy-Peccavet .

Le temps d'un goûter sera proposé 1 vendredi après-midi par mois de 15h30 à 17h et vous pourrez, autour d'un café et d'un gâteau, savourez le plaisir d'être ensemble.



Dates à retenir

☀ **Dimanche 13 septembre**

Brocante & marché artisanal

☀ **Dimanche 04 octobre**

Cérémonie d'inauguration du « Chemin de la mémoire des victimes du Judenlager de Les Mazures » en présence du Préfet des Ardennes et de l'Ambassadeur d'Israël.

☀ **Mardi 10 novembre**
Spectacle 14-18

☀ **Samedi 14 novembre 20h30**
Théâtre « Burn Out » par le Théâtra Rocroi.

☀ **Samedi 12 décembre**
Repas des anciens

Contacts ERDF pour les particuliers

En cas de panne, d'incident sur le réseau, de câbles à terre...

ERDF met à disposition un numéro d'appel dédié aux particuliers :

09 726 750 08

Agence Raccordement Electricité...

ERDF met à disposition un numéro d'appel dédié aux particuliers :

09 69 32 18 47

Pour plus de renseignements :
www.erdf.fr

Naissances 2014

- ☀ Juliette JEANNELLE
- ☀ Sasha LHOSTE
- ☀ Nelson MICHEL
- ☀ Rafaël VESELY
- ☀ James POLICE MEURVILLE

Mariages 2014



- ☀ M. Benoît PETIT et Mme Emilie DIELS
- ☀ M. Xavier GUENARD et Mme Marine VERREAUX
- ☀ M. Thierry MEYERS et Mme Joëlle RODRIGUES

Décès 2014

- ☀ M. Raymond WALEAU
- ☀ M. Bernard LEJEAIL



Vos interlocuteurs

Mairie		03.24.40.10.94
Ecole		03.24.40.32.85
Agence Postale Communale		03.24.41.79.53
Centre Socioculturel		03.24.40.19.93
Véolia		09.69.32.35.54
Réseau Câblé		03.24.40.10.94
Gendarmerie		17 ou 03.24.54.93.09
SAMU		15
Pompiers :		18
Ambulances (Revin)		
Soussigne		03.24.40.16.40
Coquet :		03.24.40.14.45
Dépannage électricité		0810.333.008
Dépannage gaz		0810.433.008

Les Horaires à connaître



Agence postale communale
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h00 à 13h00
Mercredi et Samedi : de 9h00 à 11h30
Heures de levée du courrier du lundi au samedi : 11h15



Mairie
Du Lundi au vendredi : 8h30-12h00 et de 13h30-17h00
- fermée au public le mercredi après-midi -



Déchetterie (Horaire d'été)
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30-19h00
Mercredi et samedi : 9h00-12h00 / 13h30-19h00

Artisans et Commerçants de Les Mazures

En tant que nouvel habitant vous ne connaissez peut-être pas encore tous les services qui peuvent vous être proposés, voici une liste la plus exhaustive possible de l'offre sur la Commune :

* Ardennes Terres d'Aventures		03.24.53.18.43 ou 06.62.11.18.18
* Audrey Coiffure à domicile		03.24.40.12.31 ou 06.12.35.33.43
* Auto Pneus Services		03.24.35.29.25
* Boulangerie Thomas (+ petite épicerie)		03.24.40.01.16
* Chavet Alain Plombier Chauffagiste		03.24.40.29.32
* Café « L'Absolu »		06.85.94.59.80
* Cioccolini Hervé & Fils Electricité		03.24.41.16.86
* DS Innovation Dasilva Laurent		
Création ensemble métallique contemporain		06.82.03.30.38
* Frezzato Donge Fabrication		03.24.41.26.71 ou 06.87.52.01.51
* Kranyec Virginie (statut associatif)		
Maquillages festifs et tatouages éphémères		06.77.68.45.70
* Noizet Hubert Peinture		03.24.40.27.32
* Partylite (France Streibel)		03.24.53.17.87 ou 06.76.20.84.13
* Poles Franck Maçonnerie		03.24.40.45.40
* Séverine Coiffure		03.24.57.48.17
* Stanhome-Kiotis (Bonafé Magalie)		03.24.40.25.14
* Stanhome-Kiotis (Durbecq Eliane)		06.85.25.67.24